

Décision N°2020/28

Objet : Portant sur la préparation et la passation du marché public sans publicité ni mise en concurrence de prestations intellectuelles de maîtrise d'œuvre relative à la réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage située à Caudry pour la Communauté d'agglomération du Caudrésis et du Catésis

Avesnes-Les-Aubert

Bazuel

Beaumont-en-Cis

Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt

Béviliers

Boussières-en-Cis

Briastre

Busigny

Carnières

Catillon-sur-Sambre

Cattenières

Caudry

Caulery

Clary

Dehéries

Élincourt

Estourmel

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis

Malincourt

Marezt

Maurois

Mazinghien

Montay

Montigny-en-Cis

Neuvilly

Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert

Saint-Benin

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Walincourt-Selvigny

Décisions du Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis, dans le cadre de ses délégations, conformément à la délibération n°2020/63 du 10 juillet 2020, portant notamment sur la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants :

Par suite à la résiliation du marché public passé en procédure adaptée de prestations intellectuelles de maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement d'une aire d'accueil des gens du voyage pour la Communauté d'agglomération du Caudrésis et du Catésis, Monsieur le Président a lancé une consultation pour l'attribution du marché public de prestations intellectuelles de maîtrise d'œuvre relative à la réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage située à Caudry pour la Communauté d'agglomération du Caudrésis et du Catésis.

Deux offres ont été déposées par les bureaux d'études Étudis Aménagement et Cible VRD.

Après analyse des candidatures et évaluation des offres selon les critères énoncés au règlement de consultation (prix, rapidité d'exécution en phase préparatoire pour garantir l'obtention de subvention, notamment au titre du plan de relance et compréhension des enjeux imposés par le décret et la maîtrise d'ouvrage), le soumissionnaire Cible VRD a obtenu 84,60 points contre 82,50 points pour l'offre concurrente. L'offre de Cible VRD a donc été jugée économiquement la plus avantageuse et a été retenue par Monsieur le Président.

Ledit contrat a été attribué le 04 novembre 2020 au bureau d'étude Cible VRD pour 34.500 € HT.

Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 22 décembre 2020 et de la publication le
22 décembre 2020

Vu,

Beauvois-en-Cis, le 22 décembre 2020

Le Président,
Maire du CATEAU-CAMBRESIS
Conseiller Régional

Serge SIMEON